



Visa long séjour pour des enfants de deux parent travailleur en f

Par **foudhaili samia**, le **07/11/2016** à **10:34**

Bonjour,

Nous avons un CDI français, mon mari et moi.

Nous avons trois enfants âgés de cinq ans et des jumelles de deux ans qui devaient normalement nous accompagner pour vivre sur le lieu de notre travail à Paris.

Nous avons fait une demande de visa long séjour pour nos enfants mais nous avons été surpris par la décision prise en refusant de leurs accorder les visas sans explications, bien que les deux parents aient déjà eu leurs visas.

Voilà la situation : j'aimerais savoir la procédure à suivre dans une telle situation et que faire pour avoir des visas pour nos enfants ?

Merci.

Par **youris**, le **07/11/2016** à **11:03**

bonjour,

vous pouvez faire un recours devant la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France.

voir ce lien:

<http://www.gisti.org/spip.php?article1281>

salutations

Par **foudhaili samia**, le **07/11/2016** à **11:32**

jai deja envoyé une lettre de recour au consul general ..

jai pas eu encore de retour alors que jai que 1 mois pour regler ce probleme a partir de la date du refu